

LE COLLEGE-LYCEE
EXPERIMENTAL
D'HEROUVILLE-SAIN'T-CLAIR

Naissance et premières
évolutions

Septembre 1982 — septembre 1984

Yves GUILLOUET

Maître de Conférences, Sciences de l'Education
Université de Caen

Supplément à « Chantiers 44 » n° CPPAP 56211

NOVEMBRE 1998
SALON DES APPRENTISSAGES INDIVIDUALISES ET PERSONNALISES
I.D.E.M 44 PEDAGOGIE FREINET

Résumé : Le Collège-Lycée Expérimental d'Hérouville-Saint-Clair a maintenant dix sept ans d'existence. Ce texte tente de rendre compte des circonstances de sa naissance et de quelques aspects de son évolution durant ses deux premières années de fonctionnement. Il cherche à témoigner de l'adaptation d'un projet éducatif complexe mis à l'épreuve de la réalité.

Mots-clés : Innovation. Second degré. Evolution structurelle et fonctionnelle.

Juin 1981 ... Les résultats de l'élection présidentielle modifient sensiblement le paysage politique français. Alain Savary est nommé Ministre de l'Education Nationale ... Et un petit groupe de professeurs de l'agglomération caennaise, partant du principe selon lequel la majorité au pouvoir devrait contribuer à la résolution de problèmes éducatifs patents dans l'enseignement du second degré rédige une charte intitulée : «Pour une autre école ». Les signataires élaborent, durant l'été 1981, un projet d'établissement soumis à la Direction des Lycées. La réponse ministérielle ayant été favorable, le Collège-Lycée-Expérimental (CLE) ouvre ses portes, le 7 Septembre 1982, comme annexe du Lycée Fresnel de Caen, au château de Beauregard, propriété de la commune d'Hérouville, peu adéquate pour accueillir un établissement scolaire. Quelque temps plus tard, la municipalité d'Hérouville mettra à la disposition de l'équipe enseignante les locaux d'un foyer de jeunes travailleurs désaffecté. En Décembre 1982, la Direction des Lycées demande au collectif enseignant de coopter un groupe d'évaluation d'accompagnement pour rendre compte de l'expérience sur une durée de deux années scolaires. Trois personnes extérieures à l'établissement sont retenues dont l'auteur de cette communication. Cette mission vécue et les documents produits² permettent de rendre compte partiellement de deux faits :

- Présenter les aspects principaux du projet initial,
Evoquer les infléchissements structurels et fonctionnels de ces deux premières années.

Quelques données, en date d'Octobre 1998, compléteront cette contribution.

¹ Collège-Lycée-Expérimental, 1000 quartier du Grand Parc, 14200 Hérouville Saint Clair.

² Cf les références bibliographiques en fin de texte.

I. Le projet initial :

Nous partions du propos d'un enseignant de sciences physiques, tenu lors de nos premiers contacts. Il disait en substance que :

- Nombre de collégiens et de lycéens qu'il avait rencontrés dans sa pratique étaient visiblement en refus voire en échec scolaire,
- Beaucoup d'enseignants étaient insatisfaits de leur statut et de leur rôle, se sentaient plus ou moins inutiles et aspiraient à un autre exercice de leur métier

Il concluait par cette remarque :

«Si cela continue, la bombe va éclater ! »

Nous étions alors en Janvier 1983 ...

Dans cette perspective, largement partagée par l'équipe fondatrice, le projet initial s'établissait sur deux objectifs fondamentaux :

Lutter contre le refus et l'échec scolaires en posant que le second est probablement conditionné par le premier,

La fonction enseignante, conçue comme simple « pourvoyeuse de savoirs » est étriquée et ne permet pas d'assurer cette lutte.

Il soulignait donc la nécessité de transformer la pratique enseignante et ses conditions d'exercice. D'où l'énoncé d'un principe général : Dans un établissement «tout est éducatif ».

Il s'agissait donc de créer un milieu accepté par les élèves, acceptable par les enseignants et susceptible de promouvoir des apprentissages efficaces, géré par des enseignants et des élèves actifs, autonomes et responsables ...

En Septembre 1982, 160 élèves, de la sixième à la terminale – dont environ 10% de « rescolarisés »³ et 23 enseignants (agrégés, certifiés, adjoints d'enseignement et maîtres auxiliaires, épaulés par quelques intervenants extérieurs) se lancent dans « l'aventure ». Ils assumeront, en cogestion, toutes les tâches nécessaires à la vie d'un établissement : enseignements-apprentissages, administration-gestion, entretien des locaux ...

Deux principes de base structurent la philosophie de l'équipe enseignante :

- Dans un établissement, « tout est (doit être) pédagogique ». Ce qui implique que chaque professeur participe activement à tous les aspects de la vie de l'école et que chaque jeune – avec des degrés et des nuances selon son âge et ses caractéristiques personnelles- soit aussi partie prenante.
- Principe de la variation des activités, des situations et des choix : il s'agit de proposer des activités variées, dans des groupes différents, pour favoriser la motivation de l'élève, individualiser son cursus et accroître ainsi ses chances d'insertion scolaire et, plus largement, socioculturelle. L'idée dominante est de permettre « l'accrochage »

³ s Elèves ayant abandonné leurs études et les reprenant dans ce cadre.

de chacun à au moins une activité en pariant sur le transfert de motivation pour d'autres activités et tâches. D'autre part, ce principe vise la sociabilisation et la socialisation des élèves.

Nous évoquerons maintenant quelques points institutionnels et fonctionnels du « modèle pédagogique 1982-83 ».

1. 1. Aspects institutionnels :

-1- En Juillet 1982, les rédacteurs de la charte « Pour une autre école » recrutent par cooptation les autres membres de l'équipe. Il s'agit là de former un groupe enseignant cohérent, acceptant les objectifs et les moyens de la tentative. Au cours de ce recrutement est clairement présenté le caractère polyvalent de la fonction (enseignement, administration, gestion, entretien des locaux, participation aux concertations hebdomadaire ...).

-2- Le CLE est doté d'un Bureau paritaire enseignants-élèves et de conseil, eux aussi paritaires pour chaque cycle d'enseignement (collège et lycée). Chaque fonction de la vie de l'école (administration, gestion, entretien ...) est, d'autre part, assurée par un groupe de fonctionnement (GF).

-3- Avant la rentrée, les élèves ont été recrutés sur la base du volontariat.

-4- Dans les deux cycles, l'unité première d'appartenance de l'élève n'est pas la classe au sens habituel du terme mais le groupe de base (GB), regroupant une quinzaine de jeunes, lieu de vie pris en charge par un ou deux enseignants. Ces derniers ont fonction de tuteurs et assurent le suivi personnalisé de chaque élève membre de son GB. Les temps hebdomadaires « de GB » comprennent :

Les séances de tutorat,

Les séquences de travail autonome : apprentissages méthodologiques de base en premier cycle, auto-acquisitions en sous-groupes et activités de soutien scolaire en second cycle.

– Des temps réguliers de bilan de la vie du groupe.

-5- L'organisation du CLE comprend également un Conseil d'Ecole ouvert aux parents dont les séances trimestrielles sont préparées et assurées par l'équipe professorale et des élèves délégués.

1. 2. Aspects de fonctionnement :

Il s'agit là des principales formes d'activités réalisées dans l'établissement :

-1- Les enseignements classiques s'effectuent dans des unités d'enseignement (UE) regroupant des élèves pouvant appartenir à des groupes de base différents.

-2- Des enseignements optionnels (Options) sont organisés pour chaque cycle et choisis par les jeunes concernés.

-3- Des temps de conception et de réalisation de projets émanant d'enseignants et/ou d'élèves sont programmés dans les emplois du temps.

-4- Chaque trimestre, une semaine interdisciplinaire se déroule dans chaque cycle regroupant, autour d'un thème d'étude commun, les différents enseignants et les élèves concernés.

-5- Chaque semaine, des ateliers « extrascolaires » sont proposés, faisant appel aux compétences d'enseignants, de parents et d'intervenants extérieurs.

En Juillet 1983, l'équipe enseignante réalise un bilan critique de l'année scolaire et prépare la suivante.

H. Des infléchissements :

Durant une année, avec un recrutement d'élèves parfois difficiles surtout en second cycle où « l'appel d'air » d'adolescents à la limite de la rupture scolaire a nettement fonctionné, l'équipe a fait face à ses engagements. Le bilan effectué souligne les acquis de la tentative et les problèmes mis à jour par cette première épreuve de réalité : le projet est viable et présente une certaine efficacité. Ainsi, les résultats au Brevet des Collèges et au Baccalauréat ne sont pas « catastrophiques », à preuve l'admission - parfois avec mention - d'élèves rescolarisés. Mais des difficultés sensibles apparaissent avec, en prime, quelques déceptions, supposant des adaptations du modèle initial.

H. 1. Des questions posées :

-1- Les charges de travail se sont révélées souvent lourdes avec, par exemple, l'accumulation quotidienne de tâches autres que celles d'enseignement (animation des GB, participation aux GF, gestion administrative et financière, démarches extérieures diverses ...). De même, les réunions hebdomadaires de concertation de l'équipe, situées en fin de journée et « s'éternisant » du fait de l'ampleur des ordres du jour, de l'urgence des problèmes posés voire des divergences sur les analyses et, donc, des décisions à prendre ...

-2- Le fonctionnement paritaire engendre des pesanteurs. Ainsi ces longs débats concernant le choix et les modalités des options et des activités interdisciplinaires. De même, cet autre constat, plus ponctuel : il n'est pas toujours aisé de convaincre de jeunes délégués de la nécessaire rigueur de la

gestion comptable d'un budget d'établissement et de répondre, simultanément, à leurs critiques lorsque leurs aspirations ne peuvent être que partiellement satisfaites ...

-3- La diversité des activités proposées laisse parfois une forte impression d'éparpillement (dans quelle mesure y a-t-il une cohérence dans les expériences et acquisitions des élèves ?) doublée d'une autre impression, celle d'un travail non ou insuffisamment achevé.

-4- A ces premières remarques s'en ajoutent d'autres, de portée peut-être plus générale :

- Quel équilibre entre la nécessaire fonction de scolarisation classique (« préparer aux examens ») et la valorisation des aspirations des initiatives des élèves ?
- Développer les expériences relationnelles des jeunes, certes mais n'y a-t-il pas parfois un risque de leur faire perdre de vue les objectifs scolaires ?
- Le tutorat est une institution importante mais qui peut poser de délicats problèmes de gestion : quelle attitude adopter quand une ou plusieurs règles de vie sont régulièrement transgressées par un élève (« le problème des sanctions ») ? Apparaît, sur ce point précis, la notion de contrats explicites qui ne figurait pas dans le projet initial.
- La pratique du projet de groupe présente elle aussi, à l'usage, quelques « zones d'ombre » :
 - Quels rapports avec les programmes scolaires ?
 - Certains thèmes proposés sont trop ambitieux, peu réalistes.
 - N'y aurait-il pas pour certains jeunes, dans ces pratiques, un risque de « fuir devant la scolarisation » ?
 - La part d'autonomie accordée aux élèves dans ces activités n'est pas toujours simple à estimer.
 - Quel degré de qualité exiger dans les réalisations des projets ?
 - Les compétences des enseignants encadrants sont-elles toujours suffisantes ?...

Sans être complet, loin s'en faut, cette analyse de points problématiques a fait émerger, entre autres, l'interrogation suivante : le projet initial, élaboré par des enseignants militants, présupposait quelque peu la réponse « en écho » d'élèves eux-mêmes militants. Or la configuration du « jeune actif, autonome et responsable » est-elle une donnée de départ ou doit-elle être considérée comme la résultante de cette nouvelle forme de scolarisation ?...

Cette examen critique a suscité une série d'infléchissements du modèle pédagogique de départ, mis en oeuvre l'année suivante (1983-1984). Nous allons évoquer les principales modifications observées.

II. 2. Des réponses apportées :

- 1- En début d'année, chaque nouvel élève a été accueilli et « piloté », au cours des premières semaines, par un « ancien ».
- 2- Pour harmoniser la vie de l'école, des semaines banalisées ont été instituées, permettant un déroulement simultané des pratiques interdisciplinaires et des activités spécifiques aux groupes de base (GB).
- 3- Le Bureau, instance dirigeante de l'école, supprime momentanément la participation des délégués élèves.
- 4- Afin de répartir les tâches, les conseils de cycle sont renforcés dans leurs prérogatives avec la création de bureaux de cycle.
- 5- Pour atténuer des difficultés de tutorat, des contrats écrits sont instaurés dans le second cycle.
- 6- L'équipe pédagogique définit des règles de vie et un contrat afin de préciser les statuts et les rôles de ses membres.

Au-delà de ces changements de structure, des modifications fonctionnelles sont mises en oeuvre :

- 1) Rééquilibrage des temps de projet et des temps de cours (unités d'enseignement) au bénéfice de ces derniers.
 - 2) Réduction de la fréquence des réunions du Conseil d'Ecole associée à une extension des attributions du Bureau dans leur organisation.
 - 3) Augmentation de la fréquence des conseils de cycle et synchronisation de ceux-ci avec les réunions de bilan dans les groupes de base (GB) dans le but de déléguer les responsabilités et de mieux prendre en compte les « réalités du terrain ».
 - 4) Redéfinition des règles de vie commune dans l'établissement et des modalités de sanction en cas de transgression.
 - 5) Mise en place d'enseignements de Français de soutien dans les GB du premier cycle et instauration, dans le second cycle, de séances de travail autonome par matières...
-

M. Le CLE aujourd'hui (Octobre 1998) :

Bénéficiant maintenant d'un ensemble immobilier neuf (1995) et adapté - le projet architectural ayant été conçu en collaboration avec les équipes enseignantes — le Collège-Lycée Expérimental regroupe actuellement 390 élèves, de la sixième à la terminale. Son potentiel d'accueil s'est quelque peu modifié puisqu'il comprend :

- 37,5 postes d'enseignants,
- 1,2 poste de gestion administrative,
- 9 postes techniques (ATOS),
- 1 poste de CPE.

Quant aux orientations pédagogiques principales, elle ne nous semblent pas sensiblement différentes de celles que nous avons rencontrées de 1982 à 1984.

Hypothèse gratuite ? Peut-être mais quelque peu confortée par la présence d'une fraction non négligeable d'enseignants des premières années, d'anciens élèves venant périodiquement au titre d'intervenants extérieurs voire y exerçant comme enseignants...

Pour conclure :

Au moment de la création du Collège-Lycée Expérimental d'Hérouville, les opinions ironiques n'étaient pas rares, y compris dans le corps enseignant : concevoir et s'engager dans une « utopie » ?... L'utopie en question, dûment assumée, s'est concrétisée au bénéfice de ses élèves... En Décembre dernier, Le Monde de l'Education publiait un article sous le titre « Ce que nous disent les « décrocheurs » » avec ce paragraphe d'introduction : « Par dizaines de milliers, après être passés de la curiosité au dégoût, ils quittent le lycée en cours de route. Il faut les écouter, se confronter à leur refus pour comprendre comment le lien se rompt. Et pour en tirer des leçons qui valent pour tous.»

Ce préambule de 1998 m'évoque singulièrement les interrogations des « utopistes » caennais de 1982...

Eléments bibliographiques :

FAURE (MF), GUILLOUET (Y), MARY (A),
Collège-Lycée Expérimental d'Hérouville-Saint-Clair Rapport de synthèse intermédiaire
Septembre 1982-Juin 1984., Novembre 1984, multigraphié.

FAURE (MF), GUILLOUET (Y),
Collège-Lycée Expérimental d'Hérouville-Saint-Clair, Points de vue de parents
(complément au rapport de synthèse intermédiaire Septembre 1982-Juin 1984, INRP,
Novembre 1984

Revue Autrement, Février 1985, L'École plus, Série Mutations n°67

BLOCH (MC), GERDE (B),
Ce que nous disent les « décrocheurs », in Le Monde de l'Éducation, n°265, Décembre
1998, pp 16-17 ;
